



Du 22 au 30 novembre 2003

Délégué Général
Bernard BENOLIEL

Fax : 01 53 65 74 97

E-mail : bernardb@vnumail.com

Coordination

Richard GORRIERI

Direction de l'Action culturelle

Hôtel de Ville

90020 BELFORT CEDEX - FRANCE

Tél : 03 84 22 94 44 - Fax : 03 84 22 94 40

<http://www.festival-entrevues.com>

FORMULAIRE D'INSCRIPTION et REGLEMENT
ENTRY FORM and RULES

(réponses dactylographiées S.V.P.)

(answers in typewritten form please)

FILM

TITRE ORIGINAL
(ORIGINAL TITLE)

- Nationalité du film (Film nationality) Nationalité de la production (Production nationality)
- Titre en français (French title)
- Sous-titres français (French subtitles) OUI NON Autre
- Genre (type) Fiction Documentaire
(fiction) (documentary)
- Long métrage (Film length) Durée (running time)
- Court métrage (short film) Durée (running time)
- Noir et blanc Couleur
(black and white) (color)
- 35mm 16mm double bande 16mm optique super 16 video pro.
magnétique pour documentaires
et films d'écoles de cinéma
- Format de projection (screening ratio) 1,37 1,66 1,85 scope
- Nombre de bobines (Number of reels)

Réalisateur Nom (name) :
(Director) Adresse (address) :

 Tél :

Scénario :
(screenplay)

Dialogues :
(dialogue writer)

Adaptation :
(adaptation)

Photographie :
(camera)

Montage :
(editing)

Son :
(sound)

Musique :
(music)

Commentaire :
(narrator)

Décors :
(art director)

Interprètes :
(cast)

Biographie-filmographie réalisateur :
(Director biography and filmography)

Résumé du film (sera utilisé dans le catalogue) :
(film synopsis) (to be used in catalogue)

Prière de ne pas omettre de joindre un synopsis et tous documents (photos) utiles à la présentation du film dans le catalogue.

A quels autres festivals le film a-t-il été présenté (voir règlement) :
(Has the film been presented in other festivals ?)

En compétition
(in competition)

OUI

NON

Prix reçus :
(awards received)

Production
(production)

Cinéma

Télévision

Nom (name) :
Adresse (address) :
Tél :
Fax :
E-mail et contact :

Nationalité du film :
(Film nationality)

Pays de production majoritaire (en cas de co-production) :
(main country of production)

Année de production :
(Production year)

Distribution :
(distribution company)

Nom (name) :
Adresse (address) :
Tél :
Fax :
E-mail et contact :

Date de dépôt ou d'expédition du film
(mailing date of the film)

Film
Cassette (pour la sélection uniquement)
(voir règlement : chapitre compétition et expédition des films)

Mode d'expédition (franco de port)
(name of shipper)

Valeur de la copie
(value of the print)

Le formulaire d'inscription doit être accompagné des documents suivants : liste des dialogues pour les films étrangers, photos du film, photo récente du réalisateur et tout matériel publicitaire ou toute documentation pertinente (textes, filmographie complète, articles de presse s'il y a lieu). L'absence de ces documents pourra entraîner l'exclusion du catalogue des films sélectionnés. Par ailleurs, une autorisation d'usage d'extraits (- de 3'), destinés à la promotion des films sélectionnés sur les télévisions nationales et régionales, est nécessaire.

The following material must be included with the entry form : dialogue list, stills from the film, recent pictures of the filmmaker, promotional material and any relevant support material (text, complete filmography, complete biography, press clippings when available). Failure to do so might lead to exclusion of the film from the catalogue, if the work is selected.

Signature des ayants-droit présentant le film
(signature of the director and owner of the rights-mandatory)

Distributeur
(distributor)

Formulaire à retourner à :
(Form to be return to :)

CINEMAS D'AUJOURD'HUI
Direction de l'Action culturelle
Hôtel de Ville - Place d'Armes
90020 BELFORT CEDEX

"Aider des films à être vus, leur donner un public, et parfois révéler un cinéaste, défendre une certaine conception du cinéma, tels sont les objectifs du Festival du Film de Belfort."

ORGANISATION

Présidé par Jean-Pierre CHEVENEMENT, le Festival est organisé par "Cinémas d'Aujourd'hui" - Ville de Belfort. Il a bénéficié du soutien du Ministère de la Culture (Centre national de la Cinématographie et Direction régionale des Affaires culturelles), de l'Association Française des Cinémas d'Art et d'Essai, du Conseil régional de Franche-Comté, du Conseil général du Territoire de Belfort.

Délégué Général : Bernard BENOLIEL
Fax : 01 53 65 74 97

Coordination : Richard GORRIERI
Direction de l'Action culturelle
Hôtel de Ville
90020 BELFORT CEDEX - FRANCE
Tél : 03 84 22 94 44 - Fax : 03 84 22 94 40
www : festival-entrevues.com

REGLEMENT

. Le FESTIVAL de Belfort (EntreVues, Festival du Film) est COMPÉTITIF. Il est ouvert aux cinéastes de tous pays présentant une première, seconde ou troisième œuvre, de production récente (longs et courts métrages, fictions et documentaires, production cinéma et production T.V.), qui n'a pas été présentée dans plus de deux manifestations de même nature (festivals français et étrangers) et, dans le cas d'une fiction, n'a pas eu de diffusion commerciale en France au préalable.

. LE FESTIVAL A LIEU A BELFORT du 22 au 30 novembre 2003.
La participation à la compétition est gratuite.

. LES INSCRIPTIONS doivent parvenir à Belfort
ENTREVUES FESTIVAL DU FILM
Direction de l'Action culturelle
Hôtel de Ville - 90020 BELFORT CEDEX

avant le 15 septembre 2003

. **LA SELECTION** a lieu à Paris du **15 septembre au 15 octobre**.
Le visionnement de sélection peut se faire :
. sur film
. sur cassette vidéo VHS-UMATIC
(PAL-SECAM-NTSC)

Pour les œuvres non sous-titrées en langue française, joindre un synopsis détaillé et la liste des dialogues.
Les œuvres non sélectionnées sont retournées dès la clôture des travaux de sélection.

. **COMPETITION**
Les œuvres retenues pour la compétition doivent obligatoirement être sur support film, **exception faite pour les documentaires n'existant que sur support vidéo et les films d'écoles de cinéma**.

. **JURYS ET PRIX**
Les Jurys du Festival et le public décernent des prix.
La production, le distributeur, l'auteur d'un film primé s'engagent à faire mention de cette distinction dans le matériel édité pour sa diffusion.

. **EXPEDITION DES FILMS SÉLECTIONNÉS**
Le transport Aller/Retour des copies de film est à la charge des participants.
. Films en provenance de l'étranger (franco de port)
SCHENKER / Festival de Belfort
8, rue des Deux Cèdres - 95703 ROISSY Charles de Gaulle
Tél : 01 48 62 98 05 - Fax : 01 53 65 74 97
. de province :
ENTREVUES FESTIVAL DU FILM
Direction de l'Action culturelle - Hôtel de Ville
90020 BELFORT CEDEX
. de Paris : l'adresse sera précisée ultérieurement

Tout signataire de ce formulaire s'engage à accepter que la copie de son film, si celui-ci est sélectionné, ne lui soit retournée qu'à partir du lundi 1^{er} décembre 2003 : les films primés seront rediffusés au «Cinéma des cinéastes» (Paris), le dimanche 30 novembre 2003.

. **ASSURANCE**
Le Festival assure les copies dès leur date d'arrivée à Belfort ou à Paris jusqu'à leur renvoi.
En cas de sinistre, la responsabilité du Festival ne sera engagée que pour la valeur de remplacement de la copie ou de la partie concernée.
L'association Cinémas d'Aujourd'hui et les responsables du Festival sont chargés de régler tous les cas non prévus dans le présent règlement et d'accorder des dérogations éventuelles aux dispositions ci-dessus. L'inscription et la participation au Festival impliquent l'acceptation du présent règlement.

RULES AND REGULATIONS

. The BELFORT FESTIVAL (EntreVues - Festival du Film) IS A COMPETITION. It is open to filmmakers of all countries entering a first, second or third work : this work can be a full-length or short film, fiction or documentary, movie or TV production, but it must be recent and must not have been entered in more than two events of a similar nature (french and foreign festival), and for fiction films, not have been commercially distributed in France.

. THE FESTIVAL IS HELD IN BELFORT from 22th to 30th November 2003. There is no entrance fee.

. ENTRIES must be sent to :
ENTREVUES Festival du Film
Direction de l'Action culturelle
Hôtel de Ville - 90020 BELFORT CEDEX - FRANCE

before the 15th of September 2003

. **SELECTION** will be effected in Paris from **the 15th of september to the 15th of October**. Viewing for the selection can be effected :
. on films
. on VHS-UMATIC (PAL-SECAM-NTCS)

For films without French subtitles, please add a detailed synopsis and the complete dialogues.
(Works that are not selected will be sent back as soon as the selection is done).

. **COMPETITION**
All selected works have to be films, **excepted for documentaries which exist only on video and school films**.

. **JURIES AND AWARDS**
The juries and the audience of the Festival award prizes. The production company, the distributor and the author of a film that is awarded a prize, agree to mention this distinction in the material edited for its commercialization.

. **DISPATCH OF SELECTED FILMS**
The cost of transport of film copies must be paid for by the participants.
. Films from abroad are to be sent to :
SCHENKER / Festival de Belfort
8, rue des Deux Cèdres - 95703 ROISSY Charles de Gaulle
Tél : 01 48 62 98 05 - Fax : 01 53 65 74 97
. Films from France except Paris :
ENTREVUES FESTIVAL DU FILM
Direction de l'Action culturelle - Hôtel de Ville
90020 BELFORT CEDEX
. Films from Paris : the address will be specified later

Should my film be selected, I herewith agree to leave my print until Monday December 1st 2003 : the films awarded will be screened in Paris, at the «Cinéma des cinéastes», Sunday November 30th 2003.

. **INSURANCE**
Film copies are insured by the Festival from the day of their arrival in Belfort or Paris up to the day they are sent back.
In case of an accident the liability of the Festival will be limited to the cost of replacing the copy.
It is the responsibility of the association Cinémas d'Aujourd'hui and of those in charge of the Festival to settle all cases not mentioned in these rules and regulations and to grant valid requests.
Entering this competition and taking part in it entails acceptance of the present rules and regulations.